

5200

2-1 Signature du marché
d'Assistance à Maitrise
d'Ouvrage relatif à
l'élaboration du PLUiH

18-1138

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU
GRAND VERDUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 17 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à vingt heures, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, s'est réuni en séance publique, sur convocation légale, à l'auditorium du Conservatoire de Musique à VERDUN, sous la présidence de M. Samuel HAZARD, Président.

Etaient présents : MM. Alain ANDRIEN, Yves PELTIER, Jacques CHAMP, Jean-Pierre MOREL, Maurice MICHELET, Julien DIDRY, Daniel LEFORT, Jean-Pierre LAPARRA représenté par Monsieur Jean Louis HUSSON, Louis KUTSCHRUITER, Patrick MAGISSON, Jean-Marie ADDENET, Claude ANTION, Raphaël CHAZAL, Jean-Christophe VELAIN, Armand FALQUE, Bernard GOEURIOT, Alain DUCROCQ, Patrick CORTIAL, Michel VERMELIN, Philippe DEHAND, Pierre JACQUINOT, Yvon SCOTTI,

Mmes Régine MUNERELLE, Marie-Claude THIL, Angélique SANTUS, Annie ALBERT représentée par Monsieur Christophe LEFEVRE, Claudine DUPUIS, Josiane LECLERCQ, Marie Jeanne DUMONT, Jacqueline BRABANT, Christine PROT, Dominique RONGA, Angéline DE PALMA-ANCEL, Marie-Claire QUENCEZ, Sylvie WATRIN, Khadija BERREHLI.

Absents et excusés : MM. Pierre LIBERT, Christian JACQUES, René MATHIEU, Jean LAVIGNE, Gérard GERVAISE, François-Xavier LONG, Jean VERNEL, Charles SAINT-VANNE, Jean-François THOMAS, Philippe COLAUTTI, Yannick SIMON-BURNOTTE, Bruno ROTA,

Mmes Sophie PEUQUET, Sylvaine VAUDRON, Yvonne COLLIGNON, Sandrine JACQUINET,

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2120-20 du Code Général des Collectivités territoriales :

- Monsieur Antoni GRIGGIO à Monsieur Alain DUCROCQ
- Madame Dominique GRETZ à Madame Khadija BERREHLI
- Monsieur Gérard STCHERBININE à Madame Sylvie WATRIN
- Madame Jennifer GHEWY à Monsieur Samuel HAZARD

Monsieur Claude ANTION, Vice-Président rapporteur, expose ce qui suit :

Pour faire suite à la délibération du 23 juin 2015 relative à l'élaboration d'un pluih qui autorisait notamment Monsieur le Président à signer tous les contrats inhérents à cette procédure, un marché a été lancé et attribué par la commission d'appel d'offres le 11 décembre 2018. Le marché, d'une durée de 36 mois, a été attribué au groupement formé par ESPACE ET TERRITOIRE 2 place des Tricoteries 54 230 CHALIGNY (mandataire), ACEIF, METIS, MP2I et Biotope.

Le marché est conclu pour un montant de 289 666 € HT soit 347 599,20 € TTC. Il débutera à compter de sa notification.

Je vous demande d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché relatif à l'élaboration du PLUiH avec le groupement dont le mandataire est Espace et Territoire.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché relatif à l'élaboration du PLUiH avec le groupement dont le mandataire est Espace et Territoire

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L.5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour Le Président, empêché
Conseiller départemental,



Samuel HAZARD

M. Bernard Gœuriot.

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du - Tribunal Administratif de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N°38 - 54036 NANCY CEDEX - Tél : 03.83.17.43.43 - dans un délai de deux mois à compter de son affichage